

Éditorial



FRANÇOIS BAROIN
président de l'AMF



ANDRÉ LAIGNEL
1^{er} vice-président délégué de l'AMF

Le 19 septembre, faisons cause commune !

Dès novembre 2014, lors de notre 97^e congrès, nous avons solennellement alerté le Gouvernement sur les conséquences de la baisse de 30 % des dotations de l'État aux collectivités locales d'ici à 2017 qui détériorerait les ressources de nos communes déjà impactées par de précédentes mesures financières défavorables, comme la suppression de la taxe professionnelle. L'AMF a toujours assumé, en pleine responsabilité, le fait que les collectivités locales devaient participer à l'effort de réduction des déficits publics, ce qui lui permet de dénoncer le caractère disproportionné de cette contribution. 17 375 communes et intercommunalités ont déjà délibéré pour apporter leur soutien au combat mené par l'AMF. Aujourd'hui, le rôle essentiel des communes pour assurer, au quotidien, les services de proximité pour les 66 millions de Français est menacé et l'activité économique des territoires est également fragilisée : alors que nos communes et communautés concourent à hauteur de 64 % à l'investissement public, les études réalisées par l'AMF, et confirmées par toutes les autres, montrent un recul des investissements qui pourrait atteindre, d'ici à 2017, 30 %, soit une perte de croissance de 0,6 %.

Face à la gravité de cette situation, les instances dirigeantes de l'AMF ont décidé d'engager, décision sans précédent dans l'histoire de notre association, une journée nationale d'action, le 19 septembre, dans le prolongement des très nombreuses initiatives prises par notre réseau d'associations départementales avant

***Nous proposons à
tous nos
compatriotes de
signer « l'appel du
19 septembre »***

l'été. Aussi, le samedi 19 septembre, de 10 heures à 12 heures, nous vous invitons à organiser, avec votre équipe municipale, une rencontre de dialogue avec la population en mairie ou dans tout autre lieu qui vous semblerait emblématique et pertinent. Afin d'assurer la pleine réussite de cette mobilisation, nous avons fait parvenir, le 24 août dernier, un message à tous les maires et présidents d'intercommunalité, de métropole et d'outre-mer, avec tous les renseignements utiles. Il appartiendra dès lors à chaque élu de mettre en place les actions qu'il estime les mieux adaptées à sa sensibilité et aux spécificités de son territoire.

Pour réaffirmer notre attachement à la commune, premier et incontournable échelon de proximité, nous proposons à tous nos compatriotes de signer « l'appel du 19 septembre pour les communes de France » en accès direct sur le site internet de l'AMF. Plus le nombre de signatures sera important, plus notre mouvement marquera les esprits. Le 19 septembre, tous les Français doivent faire « cause commune » : c'est leur vie quotidienne, c'est la qualité du vivre ensemble et l'avenir d'un patrimoine qui sont en jeu.

Fidèle à sa tradition républicaine, l'AMF continuera à dialoguer avec l'État pour défendre les valeurs qui nous rassemblent.

Dans ce contexte, notre 98^e congrès constituera le point d'orgue de cette campagne de mobilisation. Il traduira, dans l'unité, notre engagement indéfectible au service de la cause d'intérêt général que nous représentons et incarnons.